

16 DEC. 2016



Délibération n° 9

Séance du 12 décembre 2016 à 19 heures
Commune de CAHORS – ESPACE DES Congrès

Aujourd'hui, sept novembre deux milles seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CAILLAC –Salle des Fêtes

Etaient présents :

58 titulaires dont 2 possédant une procuration
10 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise, Mme
BOUIX Catherine, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain,
Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, M.
DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme
BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
Mme EYMES Isabelle,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CANCEIL Philippe,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEEN Joëlle, M. MOUGEOT Jean-Paul,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CIEURAC
COURS
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
MECHMONT
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARTIN Caroline,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. PONS Stéphane,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Etaient excusés ou absents :

19 titulaires - 17 suppléants

• TITULAIRES :

CAHORS

Mme LASFARGUES Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CAILLAC

M. TILLOU José,

FONTANES

Mme VALETTE Roselyne (procuration donnée à M. MOLINIE),

LABASTIDE MARNHAC

M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

LHERM

M. VIVIER Jean-Luc,

MERCUES

Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY

M. GALTHIE Jean-Noël,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry,

PRADINES

Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE

M. MIQUEL Gérard,

TRESPoux-RASSIELS

M. LAVAUR Pascal (procuration donnée à M. DIOT),

• SUPPLEANTS :

BOUZIES

Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS

M. PAULIN Peter,

CALAMANE

M. FAURE Jean-Pierre,

FRANCOULES

M. COMBET Gil,

GIGOUZAC

M. OUVRARD François,

LAROQUE DES ARCS

M. BONNEMERE Jean-Claude,

LES JUNIES

M. BARDINA Fabien,

MAXOU

M. CHASTAGNOL Gérard,

MONTGESTY

M. LEFEBVRE Jean-Yves,

NUZEJOULS

M. BESSEDE Arnaud,

PONTCIRQ

M. SOULIER Yves,

ST CIRQ LAPOPIE

M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS

M. RAFFY Bernard,

ST GERY

M. BERNIOT Pierre-Jacques,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. BONNET Frédéric,

VALROUFIE

M. NICOLAON Patrick,

VERS

M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2017 – Budget annexe Collecte des Déchets

A été adopté à l'unanimité

16 DEC. 2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 12 décembre 2016
Rapporteur : Agnès SIMON-PICQUET

Rédacteur : Nadège DUBOR
Service : Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2017 – Budget annexe Collecte des Déchets

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales permet au Président, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil communautaire, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2016 s'élevaient sur le budget à 834 574.72 € (hors capital de la dette et hors opérations d'ordre) ; le quart de ces crédits représente donc 208 643.68 €.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits afin de permettre à M. le Président d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget de l'exercice 2017 :

- Opération 11 pour des grosses réparations : 20 000 €,
- Opération 10 acquisition technique : 70 000 €.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater des dépenses aux opérations 10 et 11 pour les montants précisés ci-dessus ;
- b- De s'engager à inscrire les crédits ci-dessus réalisés au budget primitif 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE